



Modalités pratiques pour l'inscription au cours de la SFM

Les inscriptions sont ouvertes à partir de février 2016.

Les inscriptions et règlements se font par courrier auprès de : **SFM 5 rue Las Cases 75007 Paris ou à Janine Maréchalle directrice de l'enseignement SFM Bal 2 Bat A 48 avenue Philippe Auguste 75011**

Pour valider votre inscription, veuillez adresser à la SFM :

- votre bulletin d'inscription complété et signé
- Si vous choisissez de payer en une seule fois par an : votre versement de 1250€ à l'ordre de SFM
- Si vous choisissez le paiement échelonné : votre 1er versement de 250€ et la copie de l'ordre de versement de 100€ que vous avez remis à votre banque, virements à effectuer sur le compte de la SFM entre le 5 et le 10 de chaque mois, de septembre 2016 à juin 2017, et de septembre 2017 à juin 2018.
- Selon votre choix de règlement l'autorisation de prélèvement mensuel.

Compte BNP-PARIBAS de la SFM - Agence BNP-PARIBAS de Paris-Nation 75011 PARIS

RIB : 30004 00726 00010011055 03

IBAN : FR76 3000 4007 2600 0100 1105 503 - BIC : BNPAFRPPBY

Renseignements auprès de Janine Maréchalle : Tel : 06 88 67 24 38

E-mail : janine.marechalle@orange.fr